

COMMUNIQUÉ DE PRESSE État de Vaud

Nouvelle période de fortes chaleurs : les plans canicule sont réactivés

Après quelques jours d'accalmie, une nouvelle période de fortes chaleurs s'installe dans le canton jusqu'au week-end prochain. Le bassin lémanique est déjà en canicule de degré 3 et les températures devraient encore augmenter à partir de jeudi, avec un pic attendu entre le 13 et le 15 août. Au vu de cette évolution, le Canton réactive les plans canicule des institutions socio-sanitaires et des communes et appelle à une vigilance particulière face aux premiers signes d'atteinte à la santé.

MétéoSuisse a placé le bassin lémanique en canicule de degré 3 depuis hier, dimanche 9 août 2026. L'activité orageuse attendue lundi et mardi pourrait temporairement atténuer la chaleur, avant une nouvelle hausse marquée des températures avec un pic de chaleur attendu entre jeudi 13 et samedi 15 août. Un passage au degré 4 n'est pas exclu, notamment autour du bassin lémanique. La fin de cet épisode est actuellement identifiée entre dimanche 16 et lundi 17 août.

Après l'accalmie qui avait permis de lever les dispositifs précédents, cette nouvelle évolution météorologique justifie leur réactivation. Les plans canicule des institutions socio-sanitaires et des communes sont ainsi réactivés dès aujourd'hui, lundi 10 août.

Des épisodes rapprochés qui invitent à prendre garde aux symptômes

La répétition des périodes de fortes chaleurs au cours de cet été ne doit pas conduire à en sous-estimer les effets sur la santé. Les observations recueillies des partenaires socio-sanitaires lors des épisodes précédents font notamment état de fatigue ou de faiblesse importante, de déshydratation, de troubles digestifs, de confusion ou d'autres troubles de la conscience, ainsi que de l'aggravation de maladies préexistantes.

Chez les personnes âgées ou fragiles notamment, ces manifestations peuvent être minimisées ou attribuées à un problème de santé connu. Une personne qui paraît inhabituellement faible, confuse, très fatiguée ou simplement « pas comme d'habitude » mérite une attention particulière. Les proches et toutes les personnes en contact régulier avec des personnes vulnérables sont invités à rester attentifs.

Demander conseil sans attendre

En cas de doute, il convient de s'adresser à un professionnel de la santé, médecin traitant, pharmacien ou pharmacienne, ou encore la Centrale téléphonique des médecins de garde (CTMG – 0848 133 133) afin d'évaluer la situation et déterminer la conduite à tenir. En cas de troubles importants de la conscience, de malaise grave ou d'urgence vitale, appeler le 144.

Maintenir les mesures de protection

Les mesures de protection restent essentielles pendant toute la durée de l'épisode : boire régulièrement de l'eau, manger suffisamment, se rafraîchir, maintenir son logement aussi frais que possible et privilégier les efforts physiques aux heures les plus fraîches. En cas de forte transpiration, de troubles digestifs ou de signes de déshydratation, une boisson contenant des électrolytes peut être utile ; en cas de doute, il est recommandé de demander conseil à un professionnel de la santé. Les personnes auxquelles une limitation des boissons ou du sel a été prescrite doivent suivre les recommandations de leur médecin.

Une attention particulière doit être portée aux personnes âgées, aux jeunes enfants, aux personnes atteintes de maladies chroniques, aux personnes dépendantes ou isolées ainsi qu'à celles particulièrement exposées à la chaleur.

Toutes les recommandations et informations utiles sont disponibles sur www.vd.ch/chaleur

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 10 août 2026

DSAS, Stéphanie Boichat Burdy, médecin cantonale adjointe, [medias.sgdsas\(at\)vd.ch](mailto:medias.sgdsas(at)vd.ch), 079 783 25 89

vd.ch/chaleur